

6

L'AVENIR
LUNDI 17 JUILLET 2023

UN ÉTÉ POUR TOUT PLAQUER

« Je n'aurais pas pu me lancer seule »

Qui m'aide à devenir

Durant tout l'été, « L'Avenir » vous propose de suivre le parcours de sept nouveaux indépendants. Cette semaine, cap sur l'accompagnement de ces jeunes entrepreneurs.

Face à l'offre pléthorique en matière d'accompagnement en Wallonie, le futur indépendant peut vite se sentir dépassé. Alors, vers qui se tourner lorsqu'on souhaite se lancer ? Si tous les parcours sont évidemment différents, certains acteurs semblent toutefois assez incontournables.

Ancienne professeure de français, Céline Cambron a choisi de suivre une formation à l'Union des classes moyennes, après son burn-out. « C'était une formation "boost" de huit soirées, se remémore la Marchoise. Cette session abordait des notions de marketing, de communication, des aspects financiers également. On n'allait pas dans le détail, mais c'était très motivant. Cela m'a permis d'être face à la réalité et de comprendre comment je pouvais fonctionner. Et j'ai pu affiner mon choix. À ce moment-là, j'ai su que je voulais créer des chambres d'hôtes éco-responsables, c'était clair ! »

Après une rencontre avec l'agence de développement local, Céline est, comme beaucoup de futurs indépendants, dirigée vers une structure d'accompagnement à l'auto-création d'emploi. Dans le jargon, on parle plus fréquemment de SAACE. Le

but de ce dispositif ? Proposer un accompagnement individuel aux demandeurs d'emploi qui souhaitent devenir indépendants.

« L'Agence de développement local a été de bon conseil, et m'a suggéré de contacter Créa-Job, à Marloie. » Ici, le porteur de projet est suivi par un conseiller, et il ne s'agit pas d'un investissement personnel de quelques jours. « Pour ma part, cela a duré plusieurs semaines. La formation est vraiment complète. On aborde tous les aspects relatifs à la gestion, à la comptabilité. Il faut réaliser son plan d'affaires. On a aussi des notions de communication. On doit également réaliser une étude de marché : on va voir des personnes qui ont lancé un projet similaire au nôtre, par exemple. »

Rencontrer d'autres futurs indépendants

L'Arlonnaise Valérie Diez a également été suivie par Créa-Job après avoir opté pour quelques formations ponctuelles. « Quand j'ai été licenciée, j'ai eu un budget formations. Je me suis dit que j'allais en profiter ! Au Luxembourg, il y a la House of Entrepreneurship, j'ai fait quelques formations par ce biais-là, notamment en création de site web. » Assez vite, elle décide de pousser la porte de Créa-

Job : « Je suis de nature prudente. Je ressentais le besoin d'être accompagnée mais aussi de rencontrer des personnes qui étaient dans la même situation que moi. »

Se confronter à la réalité

Si son projet de centre de plongée était déjà bien ficelé, Tom Evrard avait conscience qu'il ne réussirait pas son pari sans une bonne préparation. Demandeur d'emploi suite à une restructuration, c'est en cellule de reconversion qu'il apprend l'existence des SAACE. « Le passage en cellule de reconversion a duré plusieurs mois. J'y allais parce que j'étais obligé... Par contre, le point positif, c'est que j'ai été mis en relation avec une dame du Forem qui était calée dans l'accompagnement des futurs indépendants. »

Tom décide alors d'être suivi par Alpi, à Seraing, une autre SAACE. Si la rédaction de son business plan lui donne quelques sueurs froides, il apprécie de pouvoir bénéficier d'une expertise pour ce volet fastidieux du lancement d'activité. « On nous confronte vraiment à la réalité. En ce qui me concerne, je suis nul en réseaux sociaux ! Ma plus grande difficulté, c'est que je suis incapable de me vendre, je déteste ça. Chez Alpi, on m'a fait comprendre qu'il allait quand même falloir que je tire mon épingle du jeu d'une manière ou d'une autre... »

Tester pour se rassurer

Dans ces structures, le futur indépendant a également la possibilité de tester son projet via une couveuse, sans prendre le moindre risque. Il facture alors ses prestations

sous le numéro de TVA de la SAACE. « Je ne suis pas allé jusque-là, dit Tom. Après les formations, je me sentais prêt. En SAACE, on est encore au chômage, on garde nos allocations même en couveuse. Par contre, les bénéfices de notre activité sont mis sur un compte, et on ne les perçoit pas tout de suite. Moi, j'avais envie de lancer mon projet directement ! »

Valérie a fait le choix de la prudence et est restée en couveuse pendant un an. « L'intérêt, c'est qu'on a aussi accès à une ligne de crédit. On peut donc avoir une avance sur investissement. Cela m'a été utile pour acheter un peu de matériel. Cela dit, il faut reconnaître qu'il y a pas mal de pape-rasse lorsqu'on passe par une SAACE. Cette structure est as-

sez réglementée car financée par la Région wallonne. On doit donc montrer que l'on mérite ce qu'on nous offre, en quelque sorte [...] Je crois que cela dépend de la personnalité de chacun, mais pour ma part, j'étais prête à accepter cet aspect assez "formel" pour être rassurée sur la viabilité de mon projet. Je ne me serais pas lancée seule... »

CÉLINE DEMELENNE

LA SEMAINE PROCHAINE
Un dossier consacré à l'élaboration du business plan et aux démarches administratives.

WWW.LAVENIR.NET

Scannez le code pour découvrir notre dossier



Une première étape pour s'orienter

Futur indépendant, vous ne savez pas à qui vous adresser ? Le 1890 est un guichet unique à destination des entrepreneurs, géré par Wallonie Entreprendre (WE), l'outil économique et financier wallon. Joignable par mail ou par téléphone, il vous oriente dans vos recherches. Son site internet (1890.be) regorge également de conseils et d'informations pratiques.